

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Dans un échange de mails provenant de la commune et qui m'a été confié par une habitante, les modalités de relâchage des chats errants dans notre commune depuis l'année dernière sont expliquées. Ainsi, il est dit et je cite : « Le lieu idéal semble être la zone de Neerpede qui est une zone marécageuse leur permettant ainsi de dénicher de la nourriture plus facilement vu qu'on y trouve des petits rongeurs, de nombreux volatiles et voir même de petits reptiles (= chaîne alimentaire). Ils pourront trouver également des dépôts alimentaires laissés par les habitants... »

Pareilles affirmations ont de quoi laisser pantois car placer des chats errants dans un biotope fragile comme un zone humide est écologiquement insensé. Les chats (qui plus, est peu ou pas nourris selon les témoignages) exercent une prédation particulièrement préjudiciable sur des espèces fragiles dont certaines sont protégées. Mentionner la chaîne alimentaire est donc totalement farfelu puisque les chats vont la briser et se trouveront à plus ou moins brève échéance dans un biotope appauvri et vidé de toute une série d'espèces.

Peu ou pas nourris, laissés sans soin dans une zone humide qui ne leur est pas propice, le devenir de ces chats ne semble pas enviable.

Pouvez-vous me garantir que la commune va cesser ces relâchages dans les zones humides de Neerpede ?

Pouvez-vous me dire si un nouveau lieu sera sélectionné afin de garantir un suivi correct de ces chats errants ?

Quel sort réservez-vous aux chats indûment relâchés à Neerpede ?

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de schepen KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst :

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre question car c'est un sujet spécifique sur lequel je me suis focalisée depuis le début de mon mandat, il y a 1 an et demi.

Tout d'abord et concernant les faits que vous mentionnez, je souhaite préciser quelques informations. Les chats dont vous parlez ont été volontairement trappés pour assurer leur protection alors que d'importants travaux commençaient rue de Veeweyde (travaux sur les bâtiments de l'administration communale). En effet, averti par des riverains, le service communal du « Bien-être animal » s'est alors déplacé pour trapper les chats, et ce pour que ces chats soient tout simplement protégés. Ils ont ensuite été stérilisés et le choix a été fait de les réimplanter dans la zone de Neerpede. Sur ce point, nous tenons à préciser que ces chats ont été relâchés en-dehors de la zone protégée de Neerpede et non au milieu de la zone protégée. C'est un détail important. De plus, ces chats ont été libérés sur une parcelle rue de Neerpede, là où ils avaient l'habitude d'être relâchés ; il y a de cela déjà plusieurs années.

Aucune solution pour les chats errants, qui ne pouvaient pas être remis dans leur environnement initial, n'avait été développée auparavant. C'est à ce titre, et c'est certainement là le plus important et ce qui vous rassurera, sachez que la question des chats sauvages stérilisés, et ne pouvant pas être réintroduits dans leur environnement d'origine (pour cause d'insécurité), est aujourd'hui prise en charge de manière forte et durable.

En effet, comme vous le savez, nous avons signé une convention avec l'asbl « Ever'Y Cat ». Cette asbl procède au trappage des chats errants selon des techniques respectueuses de leur bien-être. Une fois trappés, ils sont stérilisés. Pour les chats qui ne peuvent pas retourner dans leur lieu de vie de départ, ils sont pris en charge pendant plusieurs semaines dans un centre que nous pourrions appeler « centre d'adaptation », géré par « Ever'Y Cat ». Vous n'êtes pas sans savoir qu'un chat errant stérilisé perd un certain nombre de repères. Le libérer dans un endroit inconnu serait le mettre en danger. Une fois adaptés, les chats sauvages stérilisés sont relâchés après avoir été habitués à leur nouvel environnement.

G. VAN GOIDSENHOVEN

Il semble que les relâchages aient aussi créé une certaine émotion auprès de la « Maison verte et Bleue » qui s'occupe de la gestion et de la protection de Neerpede. J'entends qu'on a tiré un certain nombre de conclusions et j'espère que des erreurs comme celles qui ont été faites sont peut-être de bonne foi mais, néanmoins, il ne faut plus que cela se reproduise. Il est important de ne pas réimplanter « plic-ploc » des chats car ils sont particulièrement liés à leur environnement. Les réimplantations brutales peuvent non seulement provoquer des dégâts aux sites naturels mais pourraient aussi avoir un impact très négatif sur leur santé, les chats étant beaucoup plus sensibles à leur environnement que les chiens. Suite à des chocs, ils peuvent développer des maladies. J'espère que nous aurons de bonnes nouvelles quant au suivi que vous nous avez annoncé aujourd'hui à travers la convention avec « Ever'y Cats ».